



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Air Inter

Question écrite n° 39519

Texte de la question

M Charles Miossec appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'equipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, charge des transports, sur la greve sabotage entreprise il y a plusieurs semaines par les pilotes de la compagnie Air Inter. Il lui demande s'il entend supporter longtemps encore, et laisser supporter aux usagers, aux entreprises, et d'une maniere generale a l'economie nationale, une telle operation de destabilisation, sans aucune raison objective, serieuse ou valable. Il lui demande s'il entend supporter encore longtemps qu'une poignee de privileges et de nantis sapent ainsi les fondements d'une entreprise et bafouent l'autorite de l'Etat. Il lui demande egalement de lui faire savoir pour les differentes categories de personnel de la compagnie (pilotes, personnel navigant, personnel administratif ou au sol) les horaires de travail, les salaires en debut et fin de carriere, les avantages ou primes eventuelles, les durees de carriere et les conditions de depart a la retraite. Il lui demande, enfin, quelles sont les mesures envisagees pour preparer la France au grand marche unique europeen de 1992, dans le domaine du transport aerien.

Données clés

Auteur : [M. Miossec Charles](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39519

Rubrique : Transports aeriens

Ministère interrogé : transports

Ministère attributaire : transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1739